

## Qu'est-ce que le passé antérieur de l'indicatif ?

Le **passé antérieur** s'utilise lorsque deux actions passées se déroulent l'une après l'autre. On conjugue alors la première action au passé antérieur et la seconde se conjugue (le plus souvent) au passé simple.

*Exemple* : Quand le match **fut terminé** (passé antérieur), les joueurs **prîrent** (passé simple) leur douche.

## Comment conjuguer au passé antérieur de l'indicatif ?

Le passé antérieur est un temps composé du passé qui se forme avec deux mots :

- on conjugue l'auxiliaire " être " ou " avoir " au passé simple,
- et on ajoute le participe passé du verbe.

*Exemples* :

j'	eus	chanté
tu	eus	chanté
il/elle/on	eut	chanté
nous	eûmes	chanté
vous	eûtes	chanté
ils/elles	eurent	chanté

je	fus	parti(e)
tu	fus	parti(e)
il/elle/on	fut	parti(e)
nous	fûmes	parti(e)s
vous	fûtes	parti(e)s
ils/elles	furent	parti(e)s

Auxiliaire " avoir " conjugué au passé simple

Auxiliaire " être " conjugué au passé simple

Avec l'auxiliaire " avoir ", le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet. (Mais il s'accorde avec le COD si celui-ci est placé avant.)

Quand il y a l'auxiliaire " être ", le participe passé s'accorde avec le sujet.